

# Antitrust : ça sent mauvais pour Intel

L'étau européen se referme sur Intel. Selon une source proche du dossier cité par Reuters, les experts antitrust de la Commission européenne ont une nouvelle fois demandé au commissaire à la Concurrence l'autorisation de rédiger des poursuites officielles contre le géant des micro-processeurs.

Comme pour Microsoft, la Commission cherche à savoir si Intel a profité de sa position dominante pour brider le développement de la concurrence, en l'occurrence AMD. L'enquête dure depuis six ans.

Selon le *Wall Street Journal* de mercredi, les experts antitrust de l'union européenne ont recommandé l'engagement de poursuites contre Intel.

Le commissaire européen à la Concurrence Neelie Kroes doit maintenant décider si la Commission va s'engager dans ce dossier ou si elle va l'abandonner, a-t-on précisé de source proche du dossier à Bruxelles.

Si Kroes donne son feu vert, son équipe pourra rédiger une nouvelle communication des griefs, document qui stipulera officiellement les poursuites, ce qui pourrait prendre des semaines et plus vraisemblablement des mois.

## **Rappel des faits :**

La Commission enquête depuis six ans pour déterminer si Intel a agi de façon déloyale pour conserver son avance sur son concurrent Advanced Micro Devices (AMD). Au moment des faits, la part de marché du géant des semi-conducteurs était de 80 % sur les processeurs. Il aurait par exemple refusé des programmes financiers de motivation (*incentive*) aux vendeurs de PC qui indiquaient la présence de composants AMD dans leurs produits.

Intel aurait également proposé des ristournes aux fabricants d'ordinateurs, pour contenir la part de marché mondial d'AMD.

Ce dernier affirme que même si sa part de marché a augmenté, il a atteint un plateau car Intel a agi de façon déloyale, ce que ce dernier dément énergiquement.

« *Se servir illégalement de ses positions sur le marché pour limiter l'innovation et, plus important encore, restreindre la liberté de choix du consommateur ne peut être toléré* », a déclaré Thomas McCoy, vice-président exécutif d'AMD en charge des affaires juridiques.

La contre-attaque est plutôt virulente: Intel estime que les difficultés d'AMD sur le marché sont le résultat d'erreurs stratégiques et d'investissements trop faibles.

En juillet dernier, des responsables des services européens de la Concurrence, accompagnés de responsables d'autorités nationales antitrust, ont conduit des inspections dans plusieurs locaux d'Intel en Europe, ainsi que dans un certain nombre de sociétés informatiques qui fabriquent ou vendent des ordinateurs.

Rappelons que cette affaire qui n'est pas spécifique à l'Europe, une plainte similaire a été par exemple déposée par AMD auprès de la justice américaine, ainsi qu'au Japon et en Corée du Sud.